

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 NOVEMBRE 2018



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

Le douze novembre deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 6 novembre 2018, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Jean-François BRUGNON, Catherine TERRAZ, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Bérénice LACOMBE, Josiane CURT, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Chloé CHENAL, Aziz ABBAS, Maurice MONTJOVET, David GUILLOT, Fabrice ZANIVAN, Lysiane CHATEL, Mustapha MARJI, Nathalie LAISSUS, Esman ERGUL, Noëlle AZNAR MOLLIEUX, Dominique RUAZ, Laurent GRAZIANO, Philippe PERRIER, Claude BESEVAL, Claudie LEGER, Michel BATAILLER.

Étaient excusés :

Valérie ROUGERON qui a donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Pierre POINTET qui a donné pouvoir à Maurice MONTJOVET
Jean-Pierre JARRE qui a donné pouvoir à Pascale MASOERO
Marie Christine VANHOUTTE qui a donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Muriel THEATE qui a donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Valérie AINAUD qui a donné pouvoir à Michel BATAILLER

Le quorum étant atteint (27 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Chloé CHENAL est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

1° Présentation de la Croix Rouge d'Albertville

Francine MARC, Présidente

2° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE

Décision en date du 30 octobre 2018

Pour faire face à ses besoins de financement de la construction du réseau de chaleur urbain par le budget annexe Réseau de chaleur, la Ville d'ALBERTVILLE accepte l'offre de la

Banque postale pour l'emprunt suivant :

Score Gissler	:	1A
Montant du prêt	:	3 000 000 € (trois millions d'euros)
Durée	:	25 ans
Versement des fonds	:	à la demande de l'emprunteur jusqu'au 26/11/2018, en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel	:	taux fixe de 1,79 %
Base de calcul des intérêts	:	mois de trente jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts	:	périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	:	échéances constantes
Remboursement anticipé	:	autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement	:	0,10 % du montant du contrat de prêt

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL SAVOIE MONT-BLANC

Décision en date du 7 novembre 2018

Pour faire face à ses besoins de financement de la construction d'une maison de l'enfance par le budget principal, la Ville d'ALBERTVILLE accepte l'offre de la Caisse régionale du Crédit Mutuel Savoie Mont-Blanc pour l'emprunt suivant :

Montant du prêt : 1 000 000 € (un million d'euros), réparti analytiquement comme suit :

- 200 000 € pour la petite enfance
- 800 000 € pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs

Durée : 15 ans

Taux : fixe de 1,28 % sur une base de calcul de 365/365

T.E.G. : 1,29 % l'an en échéances trimestrielles constantes en capital

Commission : sans

Frais de dossier : 0,10 % du montant du capital, soit 1 000 €

Versement des fonds : 1^{er} tirage au plus tard le 31/12/2018, sans minimum de versement ni plafonnement du nombre de tirages

Remboursement anticipé : possible sans préavis et à tout moment avec paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation

3° Remerciements des associations

Jacqueline ROUX

Paul TRUONG, président du comité de Savoie de la ligue contre le cancer, remercie la municipalité pour l'illumination du musée de Conflans en rose à l'occasion d'octobre rose.

Florence FOMBONNE ROUVIER, directrice du conseil d'architecture d'urbanisme de l'environnement (CAUE), remercie la municipalité pour sa collaboration à l'organisation des journées nationales de l'architecture à Albertville, le dimanche 21 octobre.

4° Événements familiaux

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire adresse ses sincères condoléances à Alain BOURGEOIS-ROMAIN, agent de maîtrise au service bâtiment du centre technique municipal, pour le décès de son papa le 29 octobre 2018.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 À 18H00

DÉLIBÉRATIONS

INTERRUPTION DE SEANCE

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Yves DUJOL, Jean MARTINATO,
Laurent GRAZIANO quittent la séance**

**Intervention de Monsieur Eric LAHAYE, Directeur de projet,
Naldéo Statégies publiques
Présentation du projet de contrat d'affermage du réseau de chaleur**

REPRISE DE LA SEANCE

**Le quorum est réapprécié : 23 personnes
En l'absence du maire, Jean-François BRUGNON, 1er adjoint, préside la séance**

1-1 Concession de service public pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Ville d'Albertville – Approbation du choix du concessionnaire et autorisation à Hervé BERNAILLE à représenter la commune et à signer le contrat de concession

Approbation du choix du groupement d'entreprise 4 Vallées Énergie/Dalkia pour assurer, en tant que concessionnaire du service public l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Ville d'Albertville.

Approbation du contrat de concession et ses annexes, relatifs à l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Ville pour une durée de 10 années à compter de sa notification.

Approbation des termes financiers du contrat de concession de service public pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Ville d'Albertville.

Acceptation du montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue à l'article 51.2 de la convention de délégation de service public.

Autorisation à Hervé BERNAILLE, adjoint, conformément à l'article L.2122-26 du code général des collectivités territoriales, à signer le contrat de concession de service public pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Ville d'Albertville et toutes les pièces et actes afférents.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 6 ABSTENTIONS

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Yves DUJOL, Jean MARTINATO,
Laurent GRAZIANO rejoignent la séance
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

1-2-1 Contrat de Ville – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) – Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain

Approbation du projet de convention de renouvellement urbain pour le quartier du Val des Roses-La Contamine qui sera annexé au contrat de ville d'Albertville.

Autorisation à signer la convention, et tous les documents nécessaires à son exécution, avec l'ANRU et les partenaires concernés.

Autorisation à saisir le représentant de l'ANRU et solliciter auprès des partenaires financiers inscrits aux annexes C2 et C4 de la présente convention toute demande de subvention concernant le NPNRU.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 6 ABSTENTIONS

1-2-2 Contrat de Ville – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) – Charte de relogement du projet de renouvellement urbain

Approbation de la charte de relogement qui sera annexée à la convention de renouvellement urbain pour le quartier du Val des Roses-la Contamine.

Autorisation à signer la charte, et tous les documents nécessaires à son exécution, avec l'ANRU et les partenaires concernés.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-3-1 Acquisition de classes mobiles pour des écoles élémentaires - Abandon partiel des pénalités de retard

Dans le cadre du marché pour l'acquisition de classes mobiles pour des écoles élémentaires, titulaire : ECONOCOM PRODUCTS AND SOLUTIONS 91978 COURTABOEUF, acceptation de l'abandon partiel des pénalités de retard et fixation du montant définitif à 5 000 €.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-4 Sentiers intercommunaux – Conventions d'autorisation temporaire de passage en terrains communaux d'itinéraires de randonnée

Approbation des conventions autorisant le passage du public randonneur empruntant les itinéraires de sentiers communautaires établis sur des propriétés privées de la commune.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS, Josiane CURT, Michel BATAILLER, Yves DUJOL et Laurent GRAZIANO quittent la séance
Le quorum est réapprécié : 20 personnes**

2-1 Principe de la fusion par absorption des deux OPH par la SEM4V et du schéma de gouvernance cible de la SEM4V et soutien de la demande d'agrément de la SEM4V

Le conseil municipal décide :

- d'acter le principe du mécanisme de fusion par absorption des deux OPH par la SEM4V et du schéma de gouvernance cible de la SEM4V ;
- de poursuivre le travail engagé sur cette base ;
- de soutenir la demande d'agrément de la SEM4V sur le fondement de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation.

**DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
avec 5 VOTES CONTRE ET UNE ABSTENTION**

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS, Josiane CURT,
Michel BATAILLER, Yves DUJOL et Laurent GRAZIANO rejoignent la séance
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

3-1-1 Subvention exceptionnelle de 1 200 euros au Ski Club Olympique Belle Étoile

Versement au Ski Club Olympique Belle Étoile d'une subvention exceptionnelle de 1 200 euros, pour l'organisation de l'assemblée générale du comité de Savoie de ski qui a eu lieu le 18 octobre à Albertville.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2 Petits déjeuners allemands - Convention de partenariat entre la Ville, l'Éducation Nationale, la Maison de L'Europe et l'union régionale des Acteurs Franco-Allemands Pour l'Europe (AFAPE)

La ville organise depuis 2016 des petits déjeuners allemands dans les classes de CM2 des écoles albertvilloises en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'union régionale des acteurs Franco-Allemands pour l'Europe (AFAPE) et la Maison de l'Europe.
Approbation de la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1-1 Création des tarifs des emplacements du marché des plantes et des saveurs

Création des tarifs des emplacements du marché des plantes et des saveurs comme suit :

- 8 € l'emplacement de 4 mètres linéaires ;
- 2 € le mètre linéaire supplémentaire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1-2 Création des tarifs du parc d'hiver

Création des tarifs complémentaires du parc d'hiver :

- 2 h d'accès à la patinoire éphémère ou à la piste de ski : 2 €
- mise à disposition de patins ou chaises luges : gratuite

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Renonciation à la perception d'une redevance pour l'occupation du domaine public et d'un abonnement pour un parking fermé auprès de la SAS Petit Train des Alpes.

Renonciation à la perception, tant de la redevance d'occupation du domaine public de 240 €, que de l'abonnement pour stationnement dans un parking fermé de 30 €, auprès de la SAS Petit Train des Alpes, pour l'exploitation du Petit Train des Alpes en 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 22H10